MAIRIE DE CUTS

Flash municipal juin 2019

Les élections de mars 2020 apporteront très probablement un important renouveau dans la composition du conseil municipal de Cuts.

Michel Marchand, les adjoints et nombre de conseillers, pour certains engagés depuis 2001 à l'initiative de Guy Godefroy, ne souhaitent pas se présenter pour un nouveau mandat.

Notre équipe, partiellement renouvelée en 2008 et 2014 a toujours travaillé dans la cohésion et la bonne entente et a ainsi concrétisé de nombreux projets et géré le quotidien.

A moins d'un an des élections, nous restons très actifs pour faire aboutir les dossiers en cours, et en constituer de nouveaux.

Nous sommes disponibles pour partager et rencontrer tous ceux qui aimeraient, à leur tour, s'investir au profit de Cuts, notre village.

- **Nous félicitons tous ceux qui participent dans la mesure de leurs moyens au désherbage en limite de leur propriété et du domaine public.**
- **En limitant la prolifération d'herbes sans pesticides ou en favorisant les solutions naturelles et les fleurs sauvages on embellit aussi notre village.**
- **En souhaitant que cette collaboration avec notre personnel communal soit contagieuse :) Merci**

ATELIER CREATION Adultes saison 2 !

L'année dernière quelques volontaires se sont réunis dans un atelier créatif pour confectionner des petits objets vendus à l'occasion de la venue du Père Noël sur la place de la mairie.

Devant l'enthousiasme des participants et le succès de ce marché de l'Avent, l'atelier créatif est reconduit cette année.

Les réalisations seront vendues à l'occasion du « **marché de l'Avent** » le 30 novembre 2019. Le bénéfice 2018 de 700 euros a été versé au Téléthon, celui de 2019 le sera au profit d'une autre association.

Un premier **rendez-vous** est proposé **le mercredi 04 septembre à 18h00** en mairie.

INFORMATIONS : contactez Mr Simon au 06 30 21 01 00

6 juillet : **Course cycliste** organisée par l'association « Compiègne Sports Cyclistes »

14 Juillet : **Repas et animation offert aux Cutsois** à la Salle Poggioli

04 Septembre : **Reprise atelier créatif pour le Marche de l'Avent 18hoo**

07 Septembre : **Foulées Cutsoises : 1er DEFI TRAIL 100% forêt organisé par l'ASC Cuts**

Feux d'artifice à 21h30

dans les jardins de la maison de retraite

28 Septembre : Voyage du CCAS : **Ouvert à tous**

06 Octobre : **Repas du CCAS** avec animation cabaret **Ouvert à tous**

12 Octobre : **Vide dressing** organisé par les « *Amis de l'Ecolier* »

19 Octobre : Théâtre : « les femmes curieuses » salle Poggioli 15H30

16 Novembre : Loto organisé par les « *Amis de l'Ecolier* »

30 Novembre : Marché de l'Avent, venue du Père Noël, animation, crêpes…

Visitez le site internet de la commune http:// www.cuts.fr

Et sur la page Facebook :commune de cuts

Les démarches administratives sur internet sont parfois compliquées à réaliser.

- Accès aux droits et prestations sociales (APL, prime d'activité, RSA …),
- Pôle emploi et création de CV ,
- Cartes grises, déclaration en ligne, démarches administratives…

La mairie avec l'aide du centre social rural de Guiscard

vous aide tous les **vendredi de 9h00 à 12 h00** dans les locaux du secrétariat de mairie

Animation et Commémoration du 14 Juillet 2019

11H30 : Rassemblement et dépôt de gerbe au Monument aux morts

12H00 : Vin d'honneur à la Salle Poggioli

12H45 : tous les Cutsois sont invités à partager un **Repas offert par la Municipalité,**

ROUGAIL SAUCISSES (plat typique réunionnais)

Nouveauté

Saucisses fumées, tomates fraîches, oignons, ail, vin blanc,

Haricots rouges, épices et riz blanc….

Animation musicale pendant l'apéritif et le repas

Les boissons restent à la charge des participants

***Attention**, les places sont limitées.Veuillez réserver au plus vite.*

14H30 : attribution du **Prix de Pommery**

15H00 : **ANIMATION MUSICALE**

Venez danser en écoutant Roby et Caroline

Ils vous proposent un spectacle de chansons et d'animations très variées. Une prestation de grande qualité vocale !

Pour une bonne organisation, vous devez vous inscrire au repas avant le 5 juillet 2019 en déposant, impérativement, le bulletin ci-dessous au secrétariat de Mairie, accompagné d'un chèque de caution de 10 € par personne (permettant de nous assurer de votre présence, il vous sera rendu le 14 juillet ou encaissé en cas d'absence).

Bon de réservation repas du 14 Juillet 2019

NOM : ..... Prénom : .....

ADRESSE : .....

Tél :

NOMBRE DE PARTICIPANTS CUTSOIS : ..... Adulte(s) .....enfant (s) - de 10 ans

Chèque de Caution : 10 € x ..... Personnes = ...€

NOMBRE DE PARTICIPANTS EXTERIEURS: ..... Adulte(s) .....enfant (s) - de 10 ans

Tarif unique adultes/enfants : 13 € x ..... Personnes = ...€

Chèque établi à l'ordre du Trésor Public

La municipalité s'est engagée dans une **révision du plan local d'urbanisme (PLU)**

Cette démarche est entre autre destinée à statuer sur la constructibilité de certaines zones mises en attente faute d'une capacité suffisante de notre ancienne station d'épuration. Aujourd'hui ce problème est résolu avec le raccordement effectif à la station de Baboeuf.

Dans un but **écologique et social**, l'administration chargée de valider notre PLU présente de nouvelles exigences et contraintes qui n'étaient pas formulées dans le précédant PLU :

- Préserver les zones agricoles et forestières ainsi que les bosquets.
- Inconstructilité en bordure de la foret classée en ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique forestier)
- Réserver 20 % des terrains constructibles à du logement social locatif.
- Respecter une densité de 18 logements /ha sur les grandes parcelles qui pourraient être ouvertes à construction
- Modérer la consommation de l'espace et lutter contre l'étalement urbain: la libération des terrains à la construction ne peut reposer que sur une évaluation stricte des futurs besoins démographiques. .

Nous sommes conscients des conséquences pour les propriétaires de terrains qui ne rentrent pas dans ce cadre et vous engageons à consulter les premièrs éléments de diagnostic du PLU en mairie.

Accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 17 ans par le Centre Social Rural de Guiscard
Du 08 au 26 Juillet à Carlepont

Horaires de l'accueil de loisirs : 9h00-17h00 Possibilité de péri-loisirs: 7h30 à 18h30.

Inscription : Au Centre Social Rural de Guiscard Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

tél : 03 44 43 17 17 ou email : anim.csr.guiscard@orange.fr

Fermeture annuelle du secrétariat de mairie les lundis 5, 8 et 12 août

Rappel sur les règles de bon voisinage :

J'utilise les appareils à moteur pour le bricolage et je tonds ma pelouse en respectant les horaires
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30
Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

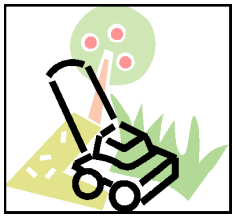

Attention au volume sonore des musiques ou animations après 22heures.

La préfecture de l'Oise nous rappelle ***l'interdiction du brûlage des végétaux :***

seule solution le broyage et compostage ou le transport à la déchetterie.

EN CAS D'URGENCE , vous pouvez joindre **le maire ou un adjoint.** Le tableau des astreintes est affiché sur les 3 panneaux municipaux dans la commune.

BONNES VACANCES
A TOUTES ET TOUS